



IRICA

Dans ce numéro :

- Focus :** Le financement des PME 3
- Petites entreprises, secteur informel et Objectifs de Développement Durable à Djibouti 5
- Djibouti : Comment Déjouer Le Dutch Disease ? 8

Publications :

- Responsable de la publication : *Amina Said Chireh*
- Rédacteur en chef : *Abdirachid Mohamed Ismail*
- Comité de lecture : *Idris Bexi Warsama, Thomas Jones*
- Responsable Infographie-Maquette : *Maryam Ali Ahmed*

RECHERCHE

Newsletter

Année 2017 - n° 7

JUILLET - AOUT 2017

Spécial : PME - TPE

Editorial

La Chambre de Commerce, principale institution d'aide et d'assistance aux entreprises

La Chambre de commerce est la plus ancienne institution de la République de Djibouti (elle fête cette année ses 110 ans). Au près du gouvernement, elle a un rôle de conseil quant à l'environnement des entreprises et aux questions économiques. Au près des entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, elle a un rôle d'aide et d'assistance. C'est à ce titre qu'elle nous intéresse dans le cadre de ce dossier consacré au financement des très petites, petites et moyennes entreprises. Ce dossier thématique comprend diverses contributions de chercheurs en Economie sur le financement des PME et TPE. Ces scientifiques ont accepté de se pencher sur la question et de livrer leurs analyses afin d'aider à résoudre la question de l'accès au financement des PME et TPE à Djibouti.

Depuis 1983, la Chambre de Commerce est pourvue d'un service de conseil aux entreprises qui est venu renforcer le département « formation ». En 2005, un nouveau service, le Centre de Gestion Agréé (CGA) a été mis en place pour offrir une gamme de services plus larges et plus complètes. Ce service est chargé de contribuer à promouvoir le développement et l'usage de la comptabilité chez les entreprises à Djibouti, notamment celles du secteur informel, les entreprises au forfait et au réel et les créateurs d'entreprise.

L'étude de faisabilité de ce nouveau centre avait été lancée en 2004 avec l'appui finan-

cier de la Coopération Française et l'assistance technique du Comité de Liaison des Centres de Gestion de France. Les conclusions de l'expert recruté à cette occasion étant encourageantes, le Centre de Gestion agréé a enfin vu le jour en 2005.

Le CGA est officiellement opérationnel depuis le 1^{er} Janvier 2008, date de la signature d'une Convention d'Agrément entre le Ministère des Finances et la Chambre intervenue précisément lors de la Cérémonie commémorative du centenaire de l'Institution.

Le centre a reçu des attributions comptables et fiscales dans le but de pallier à l'insuffisance de services comptables à moindre coût dans le pays d'une part et de répondre aux besoins des nombreux petits commerçants locaux dont la plupart ne tiennent aucune comptabilité de l'autre. Ses attributions sont à relier au constat d'une situation fiscale délicate chez les petits opérateurs privés djiboutiens. En effet, les autorités publiques ont constaté que les quelques 250 petites entreprises créées annuellement déposaient des déclarations forfaitaires auprès de l'administration fiscale. Elles ont donc jugé nécessaire de remédier à cette situation qui fragilise le développement de ces entreprises de petite taille. Les deux tiers des établissements de cette catégorie ne survivant pas au delà du premier exercice budgétaire faute d'assistance en comptabilité et fiscalité¹.

(suite p. 2)

Amina Saïd Chiré



Docteur en Géographie

Les PME et TPE rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder au crédit bancaire pour les raisons suivantes : taux d'intérêt élevés, frilosité de la plupart des banques de la place, dossiers de demande mal montés ou insuffisamment argumentés, projets à la bancabilité insuffisante, risques financiers conséquents pour les banques, etc.

Les prestations proposées par le CGA sont variées et vont de la tenue de la comptabilité au conseil dans les domaines financier, fiscal et juridique en passant par la délivrance d'agrément, la surveillance des comptes et la liquidation des charges sociales. Mais la victoire la plus importante du CGA demeure au final le soutien et l'accès à des services comptables, fiscaux et juridiques de qualité à moindre coût et les conseils sur le paiement de l'imposition la plus juste par les sociétés clientes d'après son ancien directeur, M. Mohamed Ali Hassan.

En 2008, le CGA a été sollicité par le Ministère des Finances pour contribuer à la certification des comptes annuels d'un grand nombre de sociétés de la place. C'est à cette époque, qu'il a véritablement acquis ses lettres de noblesse. En effet, lors de ces travaux de régularisation, son travail a consisté à vérifier la régularité et la sincérité des comptes annuels (Bilans, Comptes de résultats et annexes) des entreprises qui ont été orientées par le ministère vers le CGA. Près de 95% des déclarations fiscales soumises ont ainsi été régularisées. Les résultats de cet exercice de certification fiscale ont confirmé les besoins des opérateurs privés en matière de comptabilité, car la quasi-majorité des entreprises n'avaient peu ou pas de système comptable fiable ou ne tenait pas de comptabilité du tout mais préparait des états financiers pour le dépôt des déclarations fiscales obligatoires. De plus, un tiers tenait une comptabilité de trésorerie mais uniquement à titre interne et établissait des états financiers non conformes à la législation en vigueur². Enfin une petite minorité seulement tenait une comptabilité réelle. Ces détails démontrent la pertinence et l'intérêt de la création du CGA et ce au-delà de la nécessité de son action dans le cadre de la modernisation de la comptabilité des entreprises.

Pour compléter l'action du CGA à destination des PME et TPE, il nous revient de formuler quelques recommandations. Les PME et TPE rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder au crédit bancaire pour les raisons

suivantes : taux d'intérêt élevés, frilosité de la plupart des banques de la place, dossiers de demande mal montés ou insuffisamment argumentés, projets à la bancabilité insuffisante, risques financiers conséquents pour les banques, etc. Le centre pourrait accueillir un nouveau service exclusivement consacré à l'accompagnement des entreprises en mal de financement. C'est d'ailleurs à ce titre que le CGA a proposé dès 2016, une convention de partenariat avec le Fond de Développement Economique de Djibouti (FDED) pour assurer d'une part en amont le dépôt de dossiers bancaires, mais également effectuer le suivi de la comptabilité des entreprises qui auront reçu un financement. Les modalités de mise en œuvre de la convention sont actuellement en cours de finalisation. Ce service pourra in fine être étendu aux diverses banques commerciales de la place. Cela permettra d'offrir davantage de garantie aux institutions financières soit à travers un fonds de garantie exclusivement destiné aux TPE et PME, soit à travers un véritable suivi des entreprises financées afin de les aider à honorer leurs dettes.

*Amina Saïd Chiré
Docteur en Géographie*

A lire pour aller plus loin

- Le magazine DjibEco
- La Lettre d'information Liaison

¹Liaison n°1, 2009, p.4

Focus : Le financement des PME

**Abdoulkader Houssein
Mohamed**

Docteur en Economie

A Djibouti, 5% seulement des PME ont accès au financement car les banques classiques rechignent à leur prêter de l'argent. Les raisons de cette situation semblent liées à des problèmes d'asymétrie de l'information entre le prêteur et l'emprunteur. Les risques, nombreux, sont reliés aux coûts des transactions, l'insuffisance de la rentabilité des clients et le défi posé par le système judiciaire djiboutien par rapport à la protection des investisseurs. Partant de ce constat, les PME sont peu développées et sont concentrées dans les secteurs du commerce et du transit où le fond propre constitue la principale ou la seule source de financement. Cette situation pousse le gouvernement à agir afin de trouver un système de financement alternatif. Aujourd'hui une PME djiboutienne emploie en moyenne 13 personnes et on dénombre 3435 établissements de la sorte. Ces entreprises écoulent pour la plupart leurs offres sur le marché national à l'exception des transitaires qui traitent avec la clientèle étrangère. Au quotidien, le financement représente l'une des principales contraintes de ces entités économiques. Pour saisir l'enjeu que représente cette question financière, nous allons mener notre analyse en deux temps. Dans une première partie, nous aborderons les raisons des difficultés de financement des PME à Djibouti. Dans un second temps, nous nous pencherons sur les perspectives d'évolution de ces entités.

Les difficultés du financement des PME

Au-delà des contraintes susmentionnées, les banques classiques de Djibouti n'ont jamais eu réellement besoin de développer leurs activités de crédit à destination des petites entreprises. La raison de cela réside dans le fait que ces établissements financiers réalisent suffisamment de bénéfices en prêtant avec le minimum de risques et à moindre frais aux grandes entreprises du pays.

Dans le passé, la croissance des PME était surtout entravée par le manque d'opportunités d'investissement et un climat des affaires défavorable, ce qui rendait le besoin de finance-

ment moins pressant.

Les importantes réformes économiques réalisées depuis deux décennies, conjuguées à la bonne santé économique de Djibouti, ont permis d'améliorer cette situation et d'aboutir à la mise en place de structures de financement, de promotion des investissements comme le Fond de Développement Economique de Djibouti (FDED), l'ANPI (Agence Nationale Pour l'Investissement) et à la création de fond de garantie partiel. En effet, l'accès au prêt risque de devenir un facteur important pour la croissance afin de mieux tirer profit des nouvelles perspectives économiques nationales. L'environnement économique jouant un rôle important, ces défis suggèrent que les pouvoirs publics jouent un rôle dans la promotion du financement des PME. Il est crucial d'adopter des politiques macroéconomiques capables de réduire les risques de crédit et d'améliorer la rentabilité des opérations du secteur privé et de l'activité de financement des PME à Djibouti.

Les perspectives d'évolution

Le fonctionnement des mécanismes de financement des PME suppose des mesures adaptées qui se scindent en trois sans être exhaustives :

- L'amélioration de l'environnement économique pour le secteur privé en général et pour les PME en particulier. L'environnement économique a certes connu des progrès notables, cependant, il reste un défi de taille à relever pour la création et le développement des PME. La mise en place du guichet unique a permis de résoudre les questions administratives (lenteur et lourdeur) et d'offrir des services de conseil d'orientation pour accompagner les projets d'entrepreneuriat ainsi qu'une assistance technique. Ceci dit, il reste à alléger les coûts des facteurs de production et la fiscalité qui constituent les principales contraintes. Cette situation relègue le problème du financement au second plan, puisque l'accès au fond est une des dernières étapes du business plan à franchir.

les banques classiques de Djibouti n'ont jamais eu réellement besoin de développer leurs activités de crédit à destination des petites entreprises.

Les PME sont source de création d'emplois. Elles représentent un potentiel économique réel puisqu'il s'agit d'un secteur encore peu développé. De ce fait, elles constituent un relais de croissance pour Djibouti.

- Un meilleur accès au crédit bancaire par le biais du renforcement du fonds de garantie partiel. Il s'agit de faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises au crédit bancaire en partageant le risque de financement des PME avec les banquiers en fournissant des garanties qui au passage assureront la transparence de la transaction financière. Par ailleurs, avec l'appui de la Chambre de Commerce à travers son centre de gestion pour son assistance dans le montage de projets viables, ce fonds jouera le rôle de facilitateur dans l'accès au crédit auprès des PME djiboutiennes en leur permettant de mieux faire face à la concurrence qui va leur assurer une position pérenne sur le marché.

- l'accès au financement pour les entreprises individuelles ou les micro-entreprises sur le court terme avec un risque de crédit davantage contenu étant donné que le taux de remboursement des créances est satisfaisant. On peut citer l'exemple du crédit accordé aux jeunes diplômés par le Fond de Développement Economique ou des crédits pour les activités génératrices de revenus (AGR) des CPEC (Caisse ...). Ces initiatives pourront dynamiser ce tissu économique à innover et à s'insérer dans le circuit financier.

D'autres études préconisent un élargissement des gammes des produits financiers incluant des crédits moins contraignants (sans garantie) et plus flexibles.

Conclusion

Les PME sont source de création d'emplois. Elles représentent un potentiel économique réel puisqu'il s'agit d'un secteur encore peu développé. De ce fait, elles constituent un relais de croissance pour Djibouti. Ce secteur est également un moyen de lutte contre la pauvreté, de dynamisation du marché domestique et de création de revenus pour les entrepreneurs.

Les PME appellent à la levée des obstacles sur le marché dont celui du financement qui est indispensable au démarrage, au fonction-

nement et à la modernisation de la production d'une entreprise. Dans ce cadre, un système financier alternatif est à instaurer et à renforcer pour répondre à la problématique de l'accès au fonds et à la disponibilité d'un produit financier adapté. Mais, pour atteindre cet objectif il est à retenir que les PME ont besoin d'être accompagnées par des politiques ou des mesures financières et non financières.

ABDOULKADER HOUSSEIN MOHAMED
Docteur en Economie au CERD

Dr Abdoukader Houssein Mohamed est chercheur à l'Institut d'Etudes Politiques et Stratégiques du Centre d'Etudes et de Recherches de Djibouti (CERD). Il est titulaire d'un doctorat en économie depuis 2015 et est chargé de fournir des études, des analyses et des orientations à adopter dans les domaines économique et socio-économique.

Il est l'auteur de plusieurs publications :

- Entrepreneuriat des Jeunes et Contribution à la paix
- La participation de la diaspora à la reconstruction de la Somalie
- Développement du Secteur Privé à Djibouti
- La Chine à Djibouti : une aubaine ou un partenariat durable
- Le commerce transfrontalier informel : le cas de Djibouti-Ethiopie

Petites entreprises, secteur informel et Objectifs de Développement Durable à Djibouti

Souraya Hassan Houssein



Docteur en Economie

Les petites entreprises de l'informel, proches des consommateurs sont pratiquement les seules capables d'adapter l'offre des biens et services à la capacité financière ou aux moyens réduits des ménages pauvres.

L'économie informelle désigne les activités ou unités qui ne sont pas enregistrées par l'Etat et dont les travailleurs sont privés de protection sociale. Elle est aussi caractérisée par la précarité et le caractère parfois dangereux des conditions de travail et donc par la pauvreté. Elle demeure une question de développement non résolue en Afrique.

D'après le rapport *Femmes et hommes dans l'économie informelle : une image statistique* (BIT, 2013), la proportion de personnes occupant un emploi informel dans des activités non agricoles est significative dans les pays en développement enquêtés. Dans plus de la moitié des pays, cette part dépasse les 50% et environ un tiers des emplois informels représentent au moins 67% des emplois non agricoles.

En Afrique subsaharienne, l'emploi informel représente une part importante du total de l'emploi non-agricole allant de 33% en Afrique du Sud à 82% au Mali. La même enquête révèle que dans tous les pays, le pourcentage de femmes occupant un emploi informel est plus élevé que celui des hommes.

L'économie informelle compte non seulement beaucoup en termes d'emplois en Afrique, mais elle contribue énormément à la réduction de la pauvreté. Les revenus générés dans cette sphère permettent à des milliers de travailleurs et leurs familles de pouvoir vivre au-dessus du seuil de pauvreté. Toutefois, ces acteurs demeurent dans une situation de précarité compte tenu de l'insécurité relative à leurs activités et mettant en péril leurs moyens de subsistance.

La situation de Djibouti n'est pas en reste avec un secteur privé réduit avec peu d'entreprises formelles côtoyant des activités informelles deux fois plus nombreuses. La croissance économique de la dernière décennie n'a pas été inclusive et le niveau de pauvreté et d'inégalités est resté élevé. Le taux de chômage est estimé à près de 39% (DISED : 2015) et touche davantage les femmes (49%) que les hommes

(34%). A l'instar des autres pays africains, un grand nombre d'activités économiques dirigées par les femmes sont répertoriées à Djibouti dans l'informel.

Dans cette situation, il est intéressant de considérer comment les travailleurs de l'informel et leurs activités économiques pourraient contribuer au développement durable du pays. A Djibouti, l'économie informelle joue un rôle clef dans le sens où elle nourrit les ménages les plus pauvres en leur permettant de subvenir à leurs besoins de base notamment en alimentation, habillement etc. Beaucoup d'activités sensibles au bien-être ou à la survie des ménages et considérées comme informelles fournissent une alimentation et des biens de consommation courante bon marché. Les petites entreprises de l'informel, proches des consommateurs sont pratiquement les seules capables d'adapter l'offre des biens et services à la capacité financière ou aux moyens réduits des ménages pauvres (Souraya Hassan et al. 2014). De facto, cette économie est indispensable à la sécurité alimentaire des populations pauvres vivant de repas journaliers.

La réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par 193 pays à l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2015 dont Djibouti nécessite plus que jamais de tenir compte de l'importance des contributions de l'informel et de protéger les revenus ainsi que les moyens de subsistance des travailleurs informels en particulier dans le milieu urbain. Habilitier le secteur informel se présente comme un des moyens les plus efficaces pour stimuler une croissance économique inclusive dans les pays en développement. Cela induit de reconsidérer les arrangements institutionnels (Hassan Houssein S., 2007) ou encore de mettre en place un environnement de l'entreprise stimulant et juste. Sur ce plan, d'importants efforts devront être déployés compte tenu du classement de Djibouti à la 171ème place parmi 190 pays dans le rapport Doing Business 2017.

(suite p. 6)

A Djibouti, trouver une solution pérenne à la question de l'économie informelle est fondamental dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 du développement durable.

A Djibouti, trouver une solution pérenne à la question de l'économie informelle est fondamental dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 du développement durable. Cela passera par la mise en place de politiques économiques, d'outils et de programmes de développement adéquats. Au moins, 4 objectifs de développement durable pourraient être atteints:

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes. Compte tenu du nombre important de travailleurs et donc de ménages dont la subsistance dépend du secteur informel, cet objectif ne peut être atteint qu'en organisant ce secteur pour mieux sauvegarder les revenus générés. Dans cette optique, faciliter l'accès à des financements aux petites ou très petites entreprises ne suffira pas à sortir les travailleurs de la pauvreté. Il importera surtout d'autonomiser les acteurs, femmes et jeunes en priorité, par des mécanismes légaux et juridiques adéquats pour améliorer leur niveau de vie de façon durable. La formation professionnelle et la formation des formateurs sont essentielles. La réalisation de cet objectif est tout aussi conditionnée par l'extension des mesures de protection sociale aux travailleurs de l'informel à leurs familles.

Objectif 2 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. A l'instar des pays de l'Afrique subsaharienne, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être employées dans l'informel avec les conséquences en termes de précarité des conditions de vie et de revenus réduits. Cette autonomisation implique l'élaboration de programmes innovants d'alphabétisation des femmes (53% contre 63% pour les hommes). Enfin, l'objectif de l'égalité entre les sexes ne peut être atteint sans augmenter les gains et réduire les inconvénients pour les travailleuses.

Objectif 3 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. La réalisation de cet objectif nécessite de mettre en place les moyens (éducation, financement, énergie, infrastructures) ainsi que les *incentives* pour assurer la

transition de l'informel vers le formel. Ceci revient à appliquer la nouvelle recommandation N°204 de l'OIT relative à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle.

Objectif 4 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. En raison de leur statut, les travailleurs informels restent absents des discussions sur les plans et politiques de la ville et l'extension de l'accès aux terrains publics, aux services publics etc. L'économie informelle est pourtant associée à des bonnes pratiques de contribution à une économie verte ou respectueuse de l'environnement; les activités du secteur sont, entre autres, très peu polluantes et utilisent peu d'énergie fossile. Avec près de trois quarts de sa population vivant dans la capitale et ses environs, l'objectif de villes inclusives et durables ne peut être atteint à Djibouti sans reconnaître les apports économiques et environnementaux des travailleurs informels. Il s'agira ici de repenser les plans d'urbanisme et d'habitat de Djibouti pour assurer à tous un cadre de vie et de subsistance décent.

En bref, les ODD offrent une formidable opportunité de concevoir un projet de développement durable à Djibouti en impliquant toutes leurs parties prenantes sans laisser personne de côté. La formalisation des petites entreprises via des arrangements institutionnels adéquats sur la base de bonnes pratiques internationales est indispensable.

Souraya Hassan Houssein
Docteur en Economie
UNICEF-Bénin

Pour aller plus loin

- Hassan Houssein S., Said Chiré A. & al. (2014), Manuscrit sur la Pauvreté des femmes et modes de gestion des affaires et des territoires en République de Djibouti
- Hassan Houssein S. ; (2007), Djibouti, Economie du développement, changements institutionnels et organisationnels, L'Harmattan
- ILO, Global Wage Report 2016/2017, Wage inequality in the Workplace, 2016
- ILO, Des solutions pour sortir de l'informalité: une nouvelle norme de l'OIT face au piège de l'économie informelle, http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_377785/lang-fr/index.htm
- ILO, Women and Men in Informal Economy: A Statistical Picture, 2013
- UN Statistics Division. 2015. The World's Women 2015. New York, USA: UN Statistics



FOIRE COMMERCIALE INTERNATIONALE DE DJIBOUTI

3-7 DECEMBRE 2017

&

FORUM SUR L'INTÉGRATION RÉGIONALE

CÉLÉBRATION DES 110 ANS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Djibouti

*votre porte
d'entrée en
Afrique*

SAGALJET

Notre Visibilité est Notre Responsabilité

Impression Numérique

L'EXPÉRIENCE COMPTE

10^{EME}

ANNIVERSAIRE

2017

الذكرى السنوية
العاشرة
SAGALJET

“ Nos Idées Conduisent Votre
Business en Avant ”



Tel: +253 21 34 82 00
Mob: +253 77 01 08 83
+253 77 25 44 36
+253 77 70 10 00

sagaljetdjib@gmail.com - www.sagaljet.net

Djibouti : Comment déjouer le Dutch Disease?

Ismaël
Mahamoud



Docteur en Economie

...il ne fait aucun doute que la structure atypique de l'économie djiboutienne est également responsable de la cherté de la vie et ce depuis longtemps pour donner lieu à une situation aberrante où le coût de la vie à Djibouti ville est plus élevé que celui des grandes villes des pays développés comme Paris, Sydney ou Miami.

Pauvreté, chômage, cherté de la vie...autant de maux qui pèsent sur la vie des ménages djiboutiens. Pourtant, la richesse du pays n'a jamais été aussi importante. Jamais, les rentrées de devise n'ont été aussi élevées. Ce paradoxe djiboutien trouve ses racines dans la structure atypique de l'économie et l'absence d'une politique économique appropriée.

Dans les pays en développement, la pauvreté est souvent synonyme de manque ou d'insuffisance du revenu par rapport à un seuil défini. Et ce dernier évolue en fonction du coût de la vie, mesuré par ce que le revenu permet d'acheter à un moment donné. Ce coût peut changer d'une année à l'autre en fonction des chocs économiques, politiques, sociaux et conjoncturels (prix des matières premières, crise, conflits...). En 2008, la combinaison de plusieurs facteurs tels que l'envolée du prix du baril de pétrole, qui avait impacté négativement le coût du transport des marchandises, la crise alimentaire consécutive à la sécheresse dans de nombreux pays (Australie, Europe) exportateurs de produits agricoles et la ruée vers les agro-carburants, avait précipité dans la pauvreté une frange importante de la population qui était jusque là considérée comme faisant partie de la classe moyenne et entraîné des émeutes de la faim.

Cherté du coût de la vie

Toutefois, on observe que même en absence de chocs et avec une croissance économique durable, la pauvreté augmente et nombreux sont par exemple ceux qui ne comprennent que l'enrichissement du pays produit une plus grande pauvreté chez nombre de djiboutiens, avec l'augmentation du coût de la vie et l'existence plus marquée d'un chômage structurel, alors que sur ce front on escomptait un recul de celui-ci et une amélioration des conditions de vie de la population. Si l'inégalité en matière de partage de ce surplus de richesse est souvent la cause principale de tous ces maux, il ne fait aucun doute que la structure atypique de l'économie djiboutienne est également responsable de la cherté de la vie et ce depuis longtemps pour donner lieu à une situation aberrante où le coût de la vie à Djibouti ville est plus élevé que celui des grandes villes des pays développés comme Paris, Sydney ou Miami. Sur le Continent, seul Luanda et Ndjamena font mieux. Ainsi, l'indice Mercer qui fait un classement des villes selon le coût de la vie, a pointé Djibouti ville à la 40ème place en 2016. En 2015, elle était à la 54ème place. Cet indice établit, selon 200 critères (logement, transports, nourriture, habillement, appareils ménagers, loisirs), un classement des villes du monde.

Structure dualiste de l'économie

A y regarder de près, les origines de la cherté du coût de la vie, hormis l'impact du taux de change sur la compétitivité de l'économie, le coût des facteurs économiques (biens et services intermédiaires) et les carences institutionnelles (fiscalité, système judiciaire, administration, faiblesse de la productivité), participent négativement à la formation des coûts de production des biens comme les logements ou les biens de consommation courante. En agissant directement sur ces coûts de production, les pouvoirs publics peuvent remédier, en partie, à la cherté du coût de la vie. Agir également sur la structure dualiste de l'économie permettrait de sortir de cette situation de gaspillage des ressources (chômage, sorties de devise, faiblesse du secteur privé).

On a d'un côté un secteur de l'économie, dit moderne (bases militaires, ports, télécommunications, banques, entreprises modernes) tournée vers l'extérieur, où les salaires sont élevés et les qualifications exigées importantes. D'ailleurs, la totalité des investissements directs étrangers (IDE) est tournée vers ce secteur. Les IDE ont atteint plus de 58% du produit intérieur brut (PIB) en 2015 et devraient connaître une hausse en 2016. De l'autre côté, on a une économie djiboutienne qui se caractérise par un secteur traditionnel où les principaux employeurs sont l'État et le secteur informel. Dans ce secteur, les salaires sont bas et souvent les qualifications demandées faibles. L'essentiel de la population active employée djiboutienne se trouve dans ce secteur.

Cette dichotomie constitue un facteur de blocage de l'économie et ne permet pas la réduction du chômage, le recul de la pauvreté et un partage égal de la richesse, puisque seule une petite partie de la population active travaillant dans le secteur moderne en profite. Ce secteur moderne tire également le pouvoir d'achat vers le haut et donc induit une augmentation du coût de la vie. D'ailleurs, il serait important que la Direction de la Statistique et des Études Démographiques (DISED) tienne compte de cette dichotomie dans le calcul de l'inflation et du PIB. Dans le mode de calcul actuel de l'inflation, le panier des biens pris en compte est

(suite p.9)

celui du secteur traditionnel. Alors que le PIB reflète plus la richesse créée par le secteur moderne. Il faudrait corriger ce biais, en calculant deux (2) types de PIB et en tenant compte du panier des biens servant de base pour l'estimation de l'inflation, le secteur moderne. En tout état de cause, on notera que ce type de structure de l'économie va généralement de pair avec la découverte de ressources naturelles. Elle peut résulter également de tout développement qui entraîne des entrées massives de devise, notamment une forte hausse du prix des ressources naturelles, de l'aide étrangère ou des investissements directs étrangers. Ces entrées de devises augmentent la masse monétaire, car les nouvelles ressources qui rentrent de l'extérieur se dirigent vers des secteurs de l'économie tournés vers la consommation intérieure (comme le secteur du bâtiment ou commerce de détails).

Pour le cas de l'économie djiboutienne, c'est plutôt la position géostratégique qui joue le rôle de ressource naturelle. On observe que ce phénomène bénéfique avec des rentrées de devise, peut donner lieu à des effets négatifs, appelé « syndrome hollandais » ou « *dutch disease* ».

Syndrome hollandais ou *Dutch disease*

Dans les années 60, les Pays-Bas ont connu une entrée massive de devise après la découverte d'énormes dépôts de gaz naturel en mer du Nord. De façon inattendue, ce développement apparemment positif a eu de sérieuses répercussions sur d'importants secteurs de l'économie hollandaise : la monnaie hollandaise (florin) a pris de la valeur et les exportations non pétrolières ont donc perdu de leur compétitivité. Ce syndrome a été appelé « syndrome hollandais ».

Pour certains économistes, ce mal hollandais n'est qu'une transition sur le schéma du décollage économique et que les choses vont rentrer dans l'ordre. Il faut faire confiance aux lois du marché. Toutefois ceci est vrai, s'il n'y a pas des entraves au bon fonctionnement du marché et qu'il y a une vraie politique économique. Ce qui n'est pas le cas, malheureusement, à Djibouti. Car malgré le libéralisme affiché et revendiqué par les autorités publiques, des règles contestables et néfastes prédominent dans le fonctionnement de l'économie. Les ententes, les monopoles et les entraves à la concurrence au profit de quelques uns, constituent les symptômes du manque de régulation des pouvoirs publics et le prix à payer pour les pauvres est catastrophique. Autre élément, la fiscalité et les défaillances institutionnelles ne font qu'accroître la taille de l'économie informelle qui représente près de 47% du PIB. Des bans entiers de l'économie échappent à l'Etat.

Si on ajoute à cela, la fraude fiscale, la corruption, c'est à dire l'économie souterraine, c'est près de 63% du PIB qui s'évapore. Une partie de cette ressource qui sort du pays représentait entre 2000 et 2008, cumulativement, près 827,52 millions de dollars US selon un rapport conjoint de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'ONG, Global Financial Integrity (GFI) de 2013. Ce chiffre reste sous-évalué pour toute la période, compte tenu de la faiblesse de la fiabilité des données de la balance des paiements du pays. L'ampleur des fuites de capitaux serait plus importante. En terme de pourcentage, toujours pour la même période, des pays ayant des ressources naturelles et où ce phénomène est plus courant, à savoir le Nigeria et la République Démocratique du Congo, semblent être moins touchés que Djibouti avec 7% du PIB contre 3% pour le premier et 0.2% pour le second.

Nécessité des réformes appropriées

Les décideurs doivent bannir les entraves au bon fonctionnement des lois du marché, en démantelant les monopoles dans le commerce de l'alimentation, la distribution du gaz, du pétrole lampant à domicile et en privatisant certaines entreprises publiques telles que l'électricité ou les télécommunications. Il s'agit de sortir de cette dangereuse inertie, en gérant prudemment la rente géostratégique.

Quant au développement du secteur privé, seul capable d'absorber le surplus de main d'œuvre, l'environnement institutionnel dans lequel il évolue doit être assaini pour permettre d'assurer la prévisibilité, la transparence et la simplification en matière de régulation.

Enfin, revoir le système fiscal, en limitant le rapatriement vers l'extérieur des bénéfices réalisés par les entreprises étrangères. Cette exonération totale, prévue par le code des impôts constitue, une ponction de la richesse nationale. D'ailleurs, il n'est pas étonnant de voir que la croissance tant applaudie, ne permette pas de créer suffisamment d'emplois puisque les fruits de cette croissance, au lieu d'être réinvestis, sortent du pays. L'idée selon laquelle, Djibouti offre une mobilité des capitaux pour attirer les investissements étrangers est totalement inutile et très coûteuse pour le pays. C'est plutôt la position géostratégique qui attire les investisseurs. Autrement dit, les entreprises étrangères (chinoises, émiraties, éthiopiennes, françaises, indiennes) allaient investir dans tous les cas dans le pays sans incitation fiscale car attirées par la position géostratégique de celui-ci. Leurs clients sont à Djibouti et dans la sous-région.

Ismaël Mahamoud

*Pour le cas de l'économie djiboutienne, c'est plutôt la position géostratégique qui joue le rôle de ressource naturelle. On observe que ce phénomène bénéfique avec des rentrées de devises, peut donner lieu à des effets négatifs, appelé « syndrome hollandais » ou « *dutch disease* ».*

LAST CALL : Appel à contributions pour chapitre d'ouvrage
Djibouti dans le monde du 21^e siècle. Une Terre d'accueil, un Territoire de transit, un Etat en transition

Problématique générale

Il fut un temps où presque personne en dehors de quelques milieux avisés ne pouvait localiser Djibouti sur une mappe monde¹. Situé au cœur d'une région bien connue pour ses tourments conflictuels et ses crises multiples, le jeune et petit pays (23 000 km² pour une population inférieure au million d'âmes) est de surcroît dépourvu de ressources naturelles convoitées. Il y avait peu de chance pour que Djibouti figure en première page des journaux, Etat considéré comme non viable par les canons politico-économiques communément admis à l'époque et au vu des circonstances tant internes que régionales qui menaçaient jusqu'à son existence. La faiblesse des productions scientifiques consacrées à la situation contemporaine du pays illustre bien le faible intérêt porté à cet Etat-pays dans le champ académique².

Pour certains, Djibouti est une pure création de la France coloniale qui dans sa compétition avec le Royaume-Uni, présent à Aden et au Somaliland, et en accord avec ses visées coloniales dans la région l'a constitué en territoire à part entière en s'appuyant sur des communautés locales éparses, nomades et bi-ethniques (les Afars et les Somalis) ne présentant pas a priori d'organisation sociopolitique commune. L'existence même de Djibouti bien après son indépendance doit beaucoup à la France tant sur le plan économique que sécuritaire. Pour d'autres, Djibouti est avant tout une création endogène, l'œuvre de la volonté et de la détermination de ses enfants à juguler les hostilités coloniales, environnementales et du voisinage. Le territoire et le peuplement de Djibouti sont en effet antérieurs à la période coloniale. La France s'est accommodée d'une réalité préexistante pour mieux servir, d'abord, ses intérêts dans la région. Mais elle a aussi laissé en héritage un modèle étatique moderne.

Malgré la divergence de ces deux points de vue historiques, dès ses fondements, le territoire revêt une importance stratégique considérable. Celle-ci ne provient pas d'un riche sous-sol ou de riches surfaces - contrairement à l'écrasante majorité des pays colonisés africains - mais de son emplacement géographique unique. Dès le 19^e siècle, le territoire s'est vu attribué un rôle de pivot dans la région, offrant un accès aisé à la riche Abyssinie, à la péninsule arabique et contrôlant la porte sud de la mer Rouge, surtout après l'ouverture du canal de Suez en 1869. Certes diminué au lendemain de la Guerre froide, l'intérêt stratégique du pays n'a cessé de croître ces quinze dernières années comme en attestent les installations récentes de plusieurs puissances européennes, des Etats-Unis ou encore de la Chine qui inaugure ainsi sa première base militaire en Afrique. Ainsi, la république de Djibouti n'a jamais aussi bien porté qu'aujourd'hui les surnoms que la presse internationale lui accole depuis quelques années : hub stratégique, hub militaire et sécuritaire, etc. Et rarement les ambitions du pays n'ont été aussi proches de se concrétiser : devenir une plate-forme logistique et commerciale, le Dubaï ou la Singapour de l'Afrique de l'Est. Il s'agit pour le gouvernement de mettre les fruits de la position géographique privilégiée du pays au service du développement socioéconomique de la population djiboutienne.

L'évolution globale de Djibouti depuis le début du 21^e siècle permet de dégager trois grandes thématiques caractérisant le pays et qui seront abordées dans l'ouvrage : Djibouti comme terre d'accueil, territoire de transit et Etat en transition.

Djibouti est devenu au fil des décennies une terre d'accueil à la fois pour les armées étrangères et pour les populations de la région fuyant les conflits. D'abord, la France a décidé, après l'indépendance de Djibouti en 1977, de maintenir une forte présence militaire, la plus grande en Afrique, pour perpétuer son influence stratégique dans la région et sur le continent. Après les attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis d'Amérique ont jugé utile d'installer leur première base militaire en Afrique à Djibouti dans leurs efforts de lutte contre le terrorisme. Cette présence militaire sera complétée en 2009 par une force multinationale conduite par les Américains pour lutter contre la piraterie maritime. Durant la même année, le Japon, pour sa première projection militaire extérieure depuis la Seconde Guerre mondiale, a créé à Djibouti une base militaire pour prendre part à la lutte contre la piraterie. A la fin de l'année 2008, l'Union Européenne a lancé sa première opération navale depuis Djibouti pour contribuer aux efforts de la communauté internationale d'éradiquer les actes des pirates somaliens dans le golfe d'Aden et dans l'océan Indien. Enfin, c'est la Chine qui devrait disposer dans les mois à venir d'une base militaire à Djibouti dans le but de poursuivre des objectifs stratégiques qui lui sont propres.

Nous tenterons de comprendre le sens de cette ruée militaire à Djibouti à partir des perspectives et objectifs des puissances concernées (France, Etats-Unis, Japon, Chine) en interrogeant la place de Djibouti dans leurs dispositifs stratégiques globaux et régionaux. Nous accorderons donc un intérêt particulier aux analyses interrogeant les perceptions que ces pays ont des menaces, du continent, de leur rôle à l'international, et la place attribuée à Djibouti dans cette perspective. Néanmoins, la perspective inverse devra également être encouragée : quelles sont les bénéfices de cette ruée vers Djibouti ? Comment est-elle perçue par les Djiboutiens ? Dans quelle mesure le gouvernement djiboutien arrive-t-il à marier les intérêts des puissances étrangères tout en sauvegardant les siens ? Quelle partition tient-il dans ce jeu de convoitises et de compétitions entre puissances ?

Djibouti est également un refuge sûr pour nombre de réfugiés des pays de la région qui tentent d'échapper aux guerres qui touchent leur pays. Ils viennent de la Somalie, d'Ethiopie, d'Erythrée ou du Yémen en espérant souvent retourner chez eux une fois le calme revenu. Certains s'orientent vers une tierce destination mais ils sont des milliers à s'établir durablement à Djibouti soit dans des camps de réfugiés, soit par leur intégration dans la population locale. L'image d'une oasis de stabilité et de paix que projette Djibouti aux yeux de ces populations et sa tradition d'ouverture humanitaire ont encore une fois en 2015 attiré sur ses côtes des milliers de Yéménites que la crise en cours a propulsés hors de leurs foyers.

Djibouti est un territoire de transit pour les marchandises. Depuis le conflit (1998-2000) entre l'Erythrée et l'Ethiopie, cette dernière fait transiter par le territoire djiboutien ses flux de marchandises importées et exportées. Une aubaine qui a permis à Djibouti de développer ses infrastructures portuaires afin de faire face à une demande éthiopienne en progression constante. Les besoins de son principal client continuent de structurer la stratégie de Djibouti de consolidation de son rôle de hub logistique à travers le développement d'un vaste réseau infrastructurel couvrant, outre les ports, les transports terrestres, aérien et ferroviaire. Via la construction d'un pipeline traversant l'Ethiopie, le Soudan du Sud prévoit d'acheminer par Djibouti ses exportations de pétrole.

Djibouti est un territoire de transit pour les migrants de la région fuyant les difficultés économiques et à destination des eldorados que constituent à leurs yeux les pays arabes du Golfe et l'Europe. Là aussi, ils sont des milliers par an à tenter la traversée maritime depuis les côtes djiboutiennes, soulevant notamment la question des conditions de ces mouvements de population passant par le territoire djiboutien.

Enfin, **Djibouti est un Etat en constante transition** politique et démocratique mais aussi sociale, économique et diplomatique. Sur le plan politique et démocratique, plusieurs réformes de la législation nationale ont rendu possibles l'ouverture de l'espace politique aux différentes sensibilités, le renforcement du cadre de la compétition politique et une plus grande sollicitation électorale des citoyens. Djibouti est passé en effet d'un système de parti unique à un multipartisme limité à quatre partis politiques avec sa première constitution de 1992, pour aboutir à un multipartisme intégral en 2002. Ces trois dernières années, le pays semble sortir d'une décennie d'atonie politique due aux boycotts électoraux des partis de l'opposition et connaît un rééquilibrage des rapports de force entre la majorité au pouvoir et l'opposition. On assisterait à la fin du monopole politique de l'Union pour la Majorité Présidentielle (UMP), la coalition des partis au pouvoir dominée par l'ancien parti unique, le Rassemblement Populaire pour le Progrès (RPP). Les partis de l'opposition, réunis au sein de l'Union pour le Salut National (USN), ont fait leur entrée au parlement pour la première fois en 2013 et semblaient déterminés à livrer un combat ardu pour la conquête du pouvoir. L'engagement des oulémas auprès de l'opposition, d'habitude lointains spectateurs de la vie politique, a participé au bouleversement des rapports politiques et des perceptions sociales du politique. Grâce à ces nouveaux acteurs politiques, l'USN a réussi à se construire une plus grande crédibilité politique et à élargir sa base en surfant sur les mécontentements sociaux et économiques de la population. Les réseaux sociaux et une meilleure prise de conscience politique ont ouvert la voie à des nouveaux modes de participation et d'expression politique des citoyens. Malgré des législatives très disputées, le bloc de l'opposition s'est disloqué lors de l'élection présidentielle de 2016 ouvrant ainsi la voie à une réélection aisée du candidat de l'UMP. Enfin, la transition touche non seulement le cadre institutionnel de la compétition politique mais aussi les acteurs. Si l'opposition demeure minée par la guerre des chefs, du côté de la majorité au pouvoir la lutte pour la succession d'Ismael Omar Guelleh est enclenchée.

Sur le plan social également, des transformations profondes sont à l'œuvre. Elles concernent la place de la femme dans la société, les liens entre l'individu et le groupe, entre le citoyen et l'Etat, les rapports entre les générations ou la place de la religion. L'identité culturelle des Djiboutiens s'enracine dans les traditions nomades de ses composantes ethniques (Afar, Arabe et Somali essentiellement), s'alimente de la religion musulmane (plus de 98% de la population) et de la culture arabo-musulmane en général. Elle s'abreuve aussi d'un apport occidental, datant de la période coloniale, complété par des influences modernes continues. Ces processus et leurs effets sur l'organisation des foyers ou sur la société plus généralement devront être abordés, alors que la société semble concilier un attrait vers la « modernité » et un attachement aux valeurs présentées comme « traditionnelles », le désir d'émancipation des jeunes générations se heurtant parfois au conservatisme des aînés. La mue semble problématique et le consensus improbable sur le choix du dosage entre « modernité » et « tradition ». Corrélativement, l'individu doit concilier sa citoyenneté avec sa fidélité à son groupe ethnique et clanique. Quant à l'autorité de l'Etat, elle semble en compétition permanente avec celles des chefs des clans et des oulémas dont les formes de pouvoir et d'influence évoluent.

Dans les années 90, l'économie djiboutienne, ruinée par la guerre civile (1991-1994), expérimentait les douloureuses politiques d'ajustement structurel administrées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Au 21^e siècle, le pays est passé à une économie partiellement autonomisée grâce au développement de ses infrastructures portuaires en partenariat avec des investisseurs arabes. Profitant d'une conjoncture géopolitique mondiale et régionale agitée, Djibouti a réussi à diversifier ses sources de revenus. Avec la « Vision 2035 » et les investissements chinois de ces trois dernières années, le pays est entrain de connaître une nouvelle transition économique en passant des modèles subis à un modèle plus endogène. La transition économique est en effet adossée à des choix politiques souverains allant parfois à l'encontre des orientations préconisées par les instances financières internationales. Enfin, cette transition s'est accompagnée de la marginalisation des partenaires économiques traditionnels et de l'entrée en jeu des nouveaux acteurs.

Sur le plan diplomatique, Djibouti a rompu avec une politique étrangère téléguidée depuis Paris caractérisée par l'expectative, la prudence et le souci d'observer une stricte neutralité. Djibouti dispose désormais d'une diplomatie plus indépendante, plus dense, engagée, plus ouverte sur le monde et au service de la promotion économique du pays. Dans la région, cette diplomatie cherche à consolider l'axe djibouto-éthiopien en matière d'intégration économique régionale, se méfie du régime érythréen et entend contribuer à la pacification de la Somalie - un pays dans lequel Djibouti est militairement engagé dans le cadre de la mission de l'Union africaine (AMISOM). Ailleurs, la priorité est donnée au renforcement de ses liens économiques avec les pays arabes, la Turquie et la Chine. Djibouti est aussi à l'heure des choix sur le plan diplomatique. Entre l'Ethiopie et l'Erythrée, le choix de la première est fait surtout après le conflit Djibouto-érythréen de 2008. Dans l'antagonisme entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, Djibouti s'est rangé du côté de la puissance sunnite en allant jusqu'à rompre ses liens diplomatiques avec la seconde et en accédant à la demande de la première de disposer d'une base militaire sur son sol. Cependant, dans la compétition géopolitique entre les Etats-Unis et la Chine, Djibouti a fait le choix de ne pas pencher vers l'une ou l'autre de ces puissances mondiales toutes les deux incontournables pour son avenir. Enfin, le conflit ouvert au Yémen participe à brouiller les cartes et les jeux d'alliances dans la région et sur la scène internationale.

Objectifs

Ce livre se donne pour objectif de revenir sur les dynamiques tant internes qu'externes qu'a connues Djibouti depuis l'aube du siècle en cours. D'emblée, il est important de préciser que cette initiative part du constat de la faiblesse de la littérature académique sur Djibouti et a pour ambition d'offrir à un large public un aperçu de l'évolution du pays durant les quinze dernières années. Djibouti d'aujourd'hui n'est plus tout à fait celui de l'année 2000. Il a connu des mutations profondes et rapides sur les plans géopolitique, diplomatique, politique, économique et social. Comprendre les étapes franchies et les progrès accomplis par le pays, analyser les insuffisances et les défis auxquels il fait face sont les motivations qui sous-tendent ce projet.

Instructions pour les contributeurs

L'ouvrage sera codirigé par Aden Omar Abdillahi (Institut des Etudes Politiques et Stratégiques du Centre d'Etude et de Recherche de Djibouti, CERD) et Jean-Nicolas Bach (Cedej Khartoum). Il comportera des chapitres - entre 15 et 25 pages - rédigés en anglais sur un des thèmes listés dans le plan indicatif (ci-dessous). Toutefois, les contributeurs potentiels peuvent également nous soumettre une reformulation du thème de leur choix ou nous proposer un nouveau à condition de rester dans le cadre de la problématique générale du livre.

Les contributeurs attendus seront, essentiellement et non exclusivement, issus des milieux universitaires et de la recherche. Les contributions fondées sur un matériel empirique original seront privilégiées.

Pour tout contact veuillez nous écrire sur : jeannicolas_bach@yahoo.fr et adenomarabdillahi@gmail.com

AU SERVICE DES ENTREPRISES DEPUIS 1907



CHAMBRE DE COMMERCE DE DJIBOUTI

Place Lagarde, Djibouti - tel : (253) 21 35 10 70 - Email : ccd@ccd.dj - Site Web : www.ccd.dj

